

Commune de SAINT-VICTOR

Séance du 15 février 2025

Le samedi 15 février 2025, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Présents : Alain MESBAH-SAVEL, Agnès ORÈVE, Sylvain BOSC, Fabienne FROMENTOUX, André VICTOURON, Bernard MINODIER, Jessica MOTTIN, Patrick MARGAND, Catherine GAUTHIER, Bernard MAGNOULOUX.

Absents :

Jean-Marc COULAUD pouvoir Alain MESBAH-SAVEL, Tanguy ANTRESSANGLE pouvoir à Fabienne FROMENTOUX, Axel CABLÉ.

Objet : Participation au financement d'un projet de classe de découverte de l'école publique de Saint-Félicien

Monsieur Patrick MARGAND a été désigné comme secrétaire de séance.

Vu l'absence d'école publique sur la Commune de Saint-Victor,
Vu la demande de subvention présentée par l'équipe enseignante de l'école publique de Saint-Félicien, concernant un séjour au centre Musiflore situé à Crupies dans la Drôme du 17 au 21 février 2025 destiné aux élèves de la PS au CM².

Considérant que le coût total du séjour se porte à 311,00 euros par élève,

Considérant que, 3 élèves résidant sur la commune de Saint-Victor participeront à ce séjour,

Comme par le passé et au vu notamment de l'intérêt pédagogique de telles sorties, Monsieur le Maire propose de :

- Fixer la participation à cette classe découverte à 11 € par élève et par nuitée soit un total prévisionnel de 132 €.
- D'effectuer le paiement de cette subvention exceptionnelle sur présentation de l'attestation de séjour.

Après avoir délibéré, à 8 voix pour et 3 contre, le Conseil Municipal :

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Le Maire,

Alain MESBAH-SAVEL

Le Secrétaire,

Patrick MARGAND



Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 10

Absents : 3

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 9

Contre : 3

Abstentions : 0